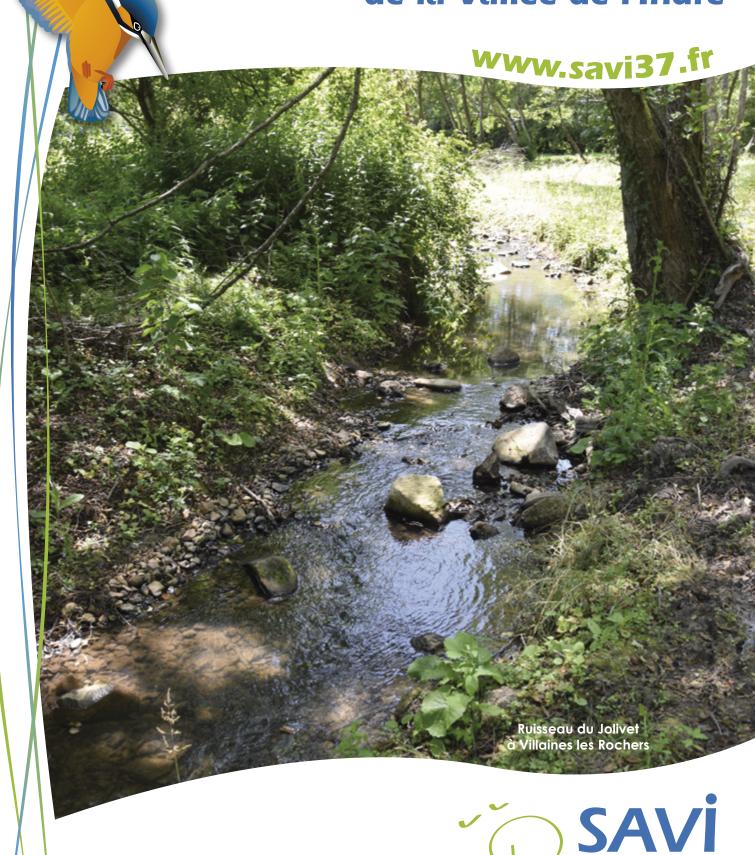
Rapport d'activités 2016

du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre



Septembre 2017

Sommaire

Les faits marquants		3
Lancement de l'étude de restauration de la continuité écologique de l'Indre sur les Moulins du Ripault et de la Fresnaye	3	
1. Les travaux liés aux contrats territoriaux de restauration		4
 1.1. Le contrat territorial Indre aval. 1.1.1. Travaux de restauration de la ripisylve et de zones humides 1.1.2. Travaux de restauration de la morphologie de cours d'eau 1.2. Le contrat territorial Indre médian. 1.2.1. Études relatives au rétablissement de la continuité 1.2.2. Travaux de restauration de la ripisylve et des annexes hydrauliques 2016 1.2.3. Travaux de restauration de la continuité et restauration de la morphologie de cours d'eau 1.3. Les autres actions 	9	
1.3.1. Campagne de lutte contre les espèces invasives 1.3.2. Campagne de suivis de milieux		
2. Les missions régulières du SAVI		19
 2.1. Intervention du SAVI sur les moulins publics	21 22 23 24	
3. La compétence optionelle "Entretien des fossés collecteurs"		27
4. Bilan financier 2016 4.1. Bilan financier 2016 du contrat territorial de l'Indre Aval 4.2. Bilan financier 2016 du contrat territorial de l'Indre Médian 4.3. Compte administratif 2016.	29 29	29
5. Les annexes		32
5.1. Les missions du SAVI		

Les faits marquants

Lancement de l'étude de restauration de la continuité écologique de l'Indre sur les moulins du Ripault et de la Fresnaye

Conformément à l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général du 22 octobre 2013 relatif aux travaux de restauration des cours d'eau du bassin de l'Indre entre Courçay et Pont de Ruan, et en particulier son article 9, le SAVI a confié au bureau d'étude BURGEAP, une étude de restauration de la continuité des Moulins du Ripault et de la Fresnaye avec un double objectif :

- Définir les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre pour assurer la transparence sédimentaire et piscicole des Moulins du CEA/le Ripault et de la Fresnaye.
- Etudier les incidences de cette mise en transparence et définir les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre pour compenser ou corriger ces incidences.

Lancement de l'étude relative au contournement du plan d'eau de Manthelan.

En concertation avec la commune de Manthelan, le SAVI a engagé une étude pour le rétablissement de la continuité de l'Echandon sur le site du plan d'eau de Manthelan. Cette étude vise à rétablir la continuité écologique de l'Echandon tout en préservant les fonctionnalités paysagères et d'accueil du public sur le site de "l'Espace de l'Echandon".

Poursuite des travaux réalisés dans le cadre des Contrat territoriaux de restauration de l'Indre Médian et l'Indre Aval.

Contrat territoral de restauration de l'Indre Aval: 93 737 €

Poursuite des tranches 3 et 4, démarrage de la tranche 5

Contrat territoral de restauration de l'Indre Médian : 248 699 €

Poursuite de la tranche 1 et 2

Mise en place d'un service de travaux "Entretien de rivière"

Ce service a été mis en place pour réaliser des interventions ponctuelles d'enlèvement d'encombres ou d'arbres isolés tombés dans les cours d'eau chez des propriétaires.

Réorganisation des services du SAVI – recrutement d'un 3ème technicien

Par décision de bureau du 14 avril 2016, les services du SAVI ont été réorganisés avec :

- la création d'un poste de responsable du pôle rivière,
- le recrutement d'un 2ème technicien de rivière,
- la réorganisation des secteurs d'intervention des différents techniciens et la création d'un 3ème secteur d'intervention en scindant en deux le secteur Indre Médian (Val de l'Indre et Echandon).

Les travaux liés aux contrats territoriaux de restauration

1.1 Le contrat territorial Indre Aval

En 2006, la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau (CCPAR) a confié au Cabinet Halage la réalisation d'une étude préalable aux travaux de restauration de l'Indre et de ses affluents.

Après un premier refus par les services de la DREAL en février 2011, une nouvelle programmation pluriannuelle des travaux, ainsi que la nouvelle enveloppe budgétaire, d'un montant de 961 500 €, ont été validées par le conseil communautaire de la CCPAR du 16 février 2012 et un nouveau dossier de DIG "Restauration et entretien des boires et affluents de l'Indre de la basse vallée de l'Indre" a été déposé en DDT puis soumis à enquête publique du 16 avril au 4 mai 2012. Le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) du 12 juillet 2012 a émis un avis favorable et le programme de travaux de restauration des boires et affluents de l'Indre sur la basse vallée de l'Indre a été déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral du 11 septembre 2012 et le SAVI (en charge de la compétence sur le territoire de l'ex-CCPAR depuis le 8 juin 2012) a été autorisé à réaliser les travaux.

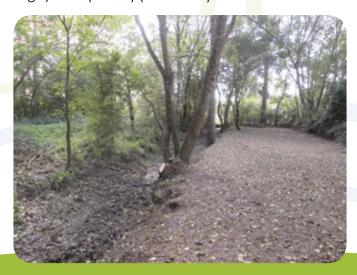
Le 24 septembre 2012, le Contrat Territorial de Restauration de l'Indre Aval 2012-2016 a été signé à Rigny-Ussé entre le SAVI, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre et le Conseil départemental d'Indre et Loire, en présence de Monsieur le sous-préfet de Chinon et de nombreux élus locaux. Ce contrat prévoit un programme de travaux de 961 500 € financés à hauteur de 80 % (50 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 15 % par la Région Centre et 15 % par le Conseil départemental d'Indre et Loire).

1.1.1. Travaux de restauration de la ripisylve et de zones humides

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Environnement 41 (lot 1 et 4) et la SARL VARVOUX TPF (lot 2 et 3) (marché notifié le 20 février 2014).

L'année 2016 a permis de finaliser la tranche 2, de poursuivre la tranche 3 et de démarrer les tranches 4 et 5.

- Restauration de la ripisylve 2016 : 5,6 km de linéaire
 - ✓ Bras Vinette (3 km) à Bréhémont, Lignières de Touraine (tranche 3)
 - ✓ Entretien du Vieux Cher (2 300 m² sur 400 ml) à Vallères (tranche 3)
 - ✓ Ruisseau du Jolivet à Villaines les Rochers (1,5 km) (tranche 3)
 - ✓ Boire du Bas Pineau à Azay le Rideau (400 m) (tranche 4)
 - ✓ Boire Fourmignon à Rigny-Ussé (300 m) (tranche 4)



Boire des Marais à Pont de Ruan (avant curage)



- Restauration de zone humide 2016 (4 650 m²)
 - ✓ **Ruisseau de Marnay** à Lignières de Touraine (350 m²+250 ml) (tranche 3)
 - ✓ Boire Fourmignon à Rigny-Ussé (4300 m²) (tranche 4)



✓ Ruisseau des Vallées à Cheillé (tranche 2)



✓ Ruisseau du Jolivet à Villaines les Rochers (tranche 3)















Restauration morphologique (suppression d'un étang, recharge, banquettes,...) Ruisseau du Jolivet à Villaines-les-Rochers - Septembre 2016

1.2. Le contrat territorial Indre Médian

A la fin de l'année 2009, le SAVI a confié au bureau d'études HYDROCONCEPT la réalisation d'une étude préalable à la signature d'un contrat territorial de restauration sur l'Indre et ses affluents. Démarrée début mars 2010, cette étude a été suivie par un comité de pilotage composé d'élus, de représentants d'associations (environnement, moulins, canoë kayak, riverains), de chambres consulaires, d'administrations (DDT, ONEMA, DREAL) et d'organismes financiers (Agence de l'Eau, Conseil départemental d'Indre et Loire, Région Centre).

En 2011, le bureau d'études, en accord avec le comité de pilotage a défini le programme prévisionnel du futur contrat territorial. Le programme définitif, finalisé avec les partenaires financiers, a été validé lors du comité syndical du 1^{er} juillet 2013.

Après une enquête publique du 17 juin au 18 juillet 2013, le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) du 19 septembre 2013 a émis un avis favorable. L'arrêté préfectoral du 22 octobre 2013 a ainsi déclaré d'intérêt général les travaux de restauration des cours d'eau du bassin de l'Indre entre Courçay et Pont de Ruan et a autorisé le SAVI à réaliser les travaux.

Le 17 décembre 2013, le Contrat Territorial de Restauration de l'Indre Médian 2014-2018 a été signé au Moulin de Veigné entre le SAVI, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre et le Conseil Départemental d'Indre et Loire, en présence de nombreux élus. Ce contrat prévoit un programme de travaux de 3 493 650 € financés à hauteur de 80 % (50 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 15 % par la Région Centre et 15 % par le Conseil départemental d'Indre et Loire).

1.2.1. Les études relatives au rétablissement de la continuité

Ces études sur la restauration de la continuité écologique ont pour objectif d'accompagner les propriétaires dans la mise aux normes de leurs ouvrages hydrauliques vis-à-vis de la continuité écologogique (transparence sédimentaire et piscicole) selon différents scénarios d'aménagements et de prévoir des mesures d'accompagnement ou mesures compensatoires associés (reprise de berges, recharge sédimentaire,...).

➡ Etudes continuité sur les moulins de Bouroux, de la Braye et Fleuri sur le site de Montbazon / Veigné

- ✓ Juillet 2015 : Démarrage de l'étude
- ✓ Septembre octobre 2015 : levés topographiques
- ✓ 22 Janvier 2016 : Comité de pilotage : présentation des différents scénarios
- ✓ Juin 2016 : Rendu de la tranche ferme et phase de validation scénario par les propriétaires des ouvrages
 - ✓ Juillet 2016: Engagement des phases projets (tranche conditionnelle)
 - ✓ Septembre 2016 : Démarrage des premiers travaux préparatoires
- ✓ Octobre 2016 : Concertation avec les riverains de la Douve à Montbazon et démarrage des travaux préparatoires sur l'Indre et la Douve à Montbazon
 - ✓ 17 novembre 2016 : Visite technique de l'Agence Française de Biodiversité (ex ONEMA)
- ✓ Décembre Janvier 2017 : Validation des travaux par les propriétaires des ouvrages de la Braye et Fleuri.

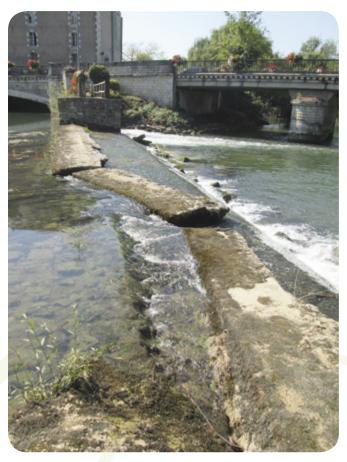
Travaux sur les moulins de la Braye et moulin Fleuri prévu été 2018

Etude continuité sur le moulin d'Artannes sur Indre

- ✓ Août 2015 : Démarrage de l'étude
- ✓ Septembre octobre 2015 : levés topographiques
- ✓ 22 Janvier 2016 : Comité de pilotage : présentation des différents scénarios
- ✓ 19 mai 2016 : Comité de pilotage avec les propriétaires
- ✓ Juillet à Décembre : Négociation avec les propriétaires pour la validation d'un scénario

Pour information:

- ✓ Janvier février 2017 : Validation d'un scénario par les propriétaires
- ✓ Mars 2017: Engagement de la tranche conditionnelle (Phase projet)



Le déversoir du Moulin d'Artannes sur Indre

Etude continuité sur les moulins du Ripault et de la Fresnaye

Le **18 mars 2016**, le SAVI a notifié au bureau d'études BURGEAP, la réalisation d'une étude de restauration de la continuité sur les moulins du Ripault et de la Fresnaye à Monts.

✓ Juillet 2016 : levés topographiques

Pour information:

- ✓ 27 Janvier 2017 : Comité de pilotage : présentation du diagnostic et des différents scénarios
- √ 3 mars 2017 : Nouveau Comité de pilotage avec les propriétaires des ouvrages



Le déversoir du Moulin de la Fresnaye

Etude relative au contournement du plan d'eau de Manthelan

Le 22 décembre 2016, le SAVI a notifié au bureau d'études DCI Environnement, la réalisation d'une étude relative au contournement du plan d'eau de Manthelan

Pour information:

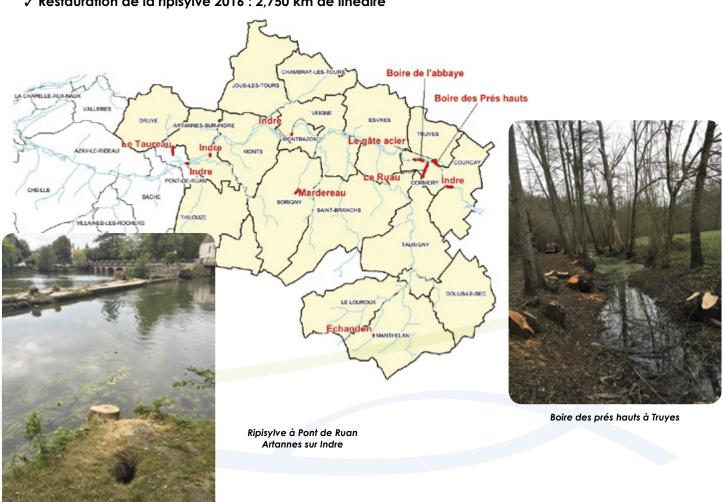
✓ 23 Janvier et 13 mars 2017 : Comité de pilotage : présentation du diagnostic et des différents scénarios ✓ 14 février 2017 : Pêche de sauvegarde et vidange de l'étang



Pêche de sauvegarde de l'Etang de Manthelan - Février 2017

1.2.2. Les travaux de restauration de la ripisylve et des annexes hydrauliques 2016

✓ Restauration de la ripisylve 2016 : 2,750 km de linéaire







Ripisylve sur parcelles communales à Courçay

 \checkmark Restauration d'annexes hydrauliques 2016 : 4,55 km (ripisylve et curage) et remplacement de 8 ouvrages de franchissement



Boire de la Merdée à Artannes Août 2016

Boire des rangs à Veigné - Octobre 2016



Boire de l'Abbaye à Cormery Novembre 2016



Boire de la Fontaine du Carosse à Artannes Août 2016









Boire du Camping à Veigné - Octobre 2016

✓ Remplacement d'ouvrages de franchissement 2016

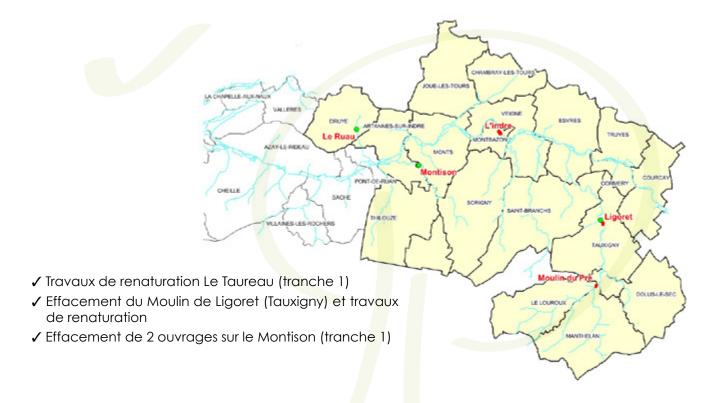
✓ Ouvrage Boire de la Roche (Monts)



Remplacement ouvrage - Boire de la Roche à Monts - Octobre 2016

1.2.3. Travaux de restauration de la continuité et restauration de la morphologie de cours d'eau

√ Suppression d'ouvrages et restauration de la morphologie 2016



✓ Suppression de deux ouvrages illégaux sur le ruisseau du Montison et restauration du lit – Artannes sur Indre.





✓ Rétablissement de la continuité de l'Echandon – Effacement d'ouvrages au Moulin de Ligoret à Tauxigny (suppression du déversoir, création de radier et de banquettes végétalisées à l'aval et travaux de renaturation à l'amont sur 450 ml).



Démantèlement d'un déversoir infranchissable





Remise en eau d'un ancien méandre en amont





Resserrement du lit à l'amont avec création de banquettes, constitution de radier





Création d'un radier et mise en place de protection de berges végétalisées à l'aval du moulin (juillet 2016)



✓ Reméandrage de l'Echandon - Moulin du Pré à Manthelan / Le Louroux (remises en eau de méandres (232 m avant travaux / 347 m après travaux))





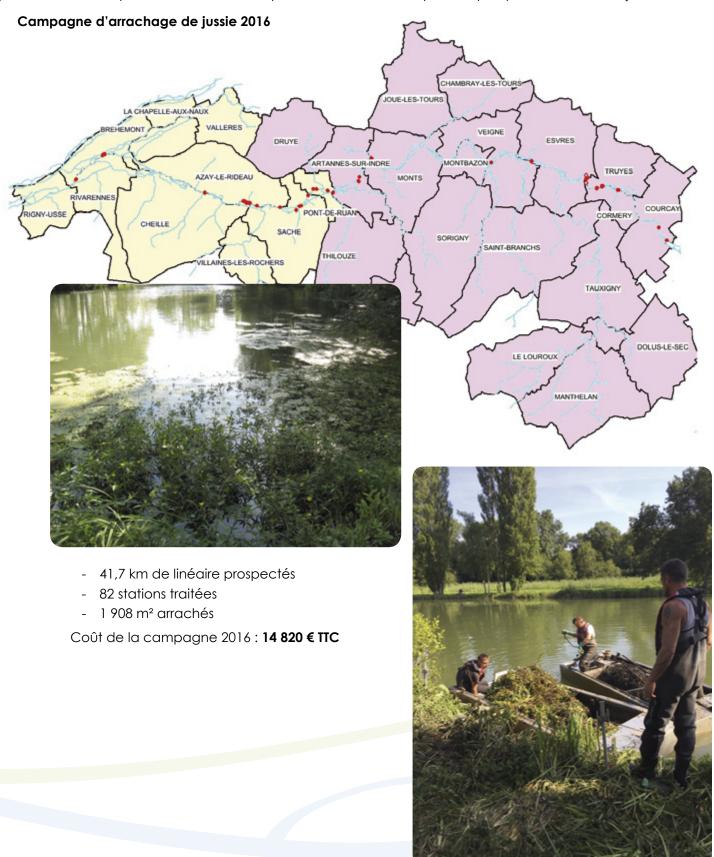




1.3. Les autres actions

1.3.1. Campagne de lutte contre les espèces invasives

Travaux réalisés dans le cadre du marché 2013-01 avec l'entreprise FOUGERE (attribué le 17/05/2013) pour les stations importantes et en interne par les services du SAVI pour les plus petites stations de jussie.



1.3.2. Campagne de suivis de milieux

Dans le cadre du contrat territorial, le SAVI met en place des indicateurs de suivi qui doivent permettre de :

- Mieux connaître l'état et l'évolution de la qualité des cours d'eau
- Suivre l'incidence des travaux réalisés par le Syndicat.

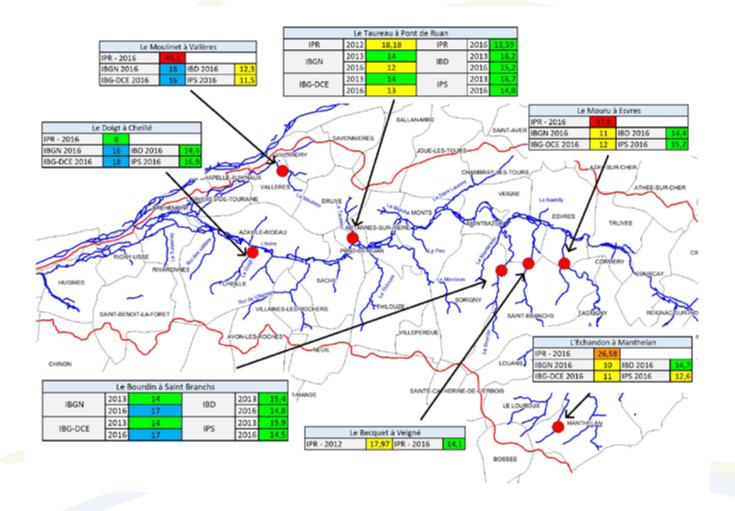
Deux prestataires sont intervenus:

Le Laboratoire de Touraine pour les prélèvements et analyses physico-chimiques, les inventaires des macro-invertébrés et les inventaires diatomés. La Sarl RIVE pour les Inventaires piscicoles.

En 2016, sept suivis de stations ont été réalisés :

- ✓ Quatre suivis masse d'eau :
 - ME Le Becquet (FRGR2111)
 - Masse d'eau Le Taureau (FRGR2164)
 - Masse d'eau du Doigt (FRGR2149)
 - Nouvelle station sur le Moulinet (affluent du vieux cher FRGR2186).
- ✓ Trois suivis avant travaux :
 - Suppression de l'étang des Chaumes Le Mouru (FRGR0355)
 - Suppression de l'étang de Manthelan sur l'Echandon (FRGR0355)
 - Reméandrage de l'Echandon les gués de Prés longs à Tauxigny (FRGR0355)

Coût de la campagne 2016 : 22 699,94 €



2

Les missions régulières du SAVI

2.1. Interventions du SAVI sur les moulins publics

Le SAVI est habilité à travers ses compétences à intervenir sur les ouvrages publics ou en gestion communale. En 2016, l'équipe du SAVI est intervenue régulièrement sur les ouvrages pour :

- réaliser des manœuvres de vannes conformément au règlement d'eau
- retirer des encombres légères coincées dans les vannes
- organiser et assurer la bonne conduite de chantiers d'enlèvement d'encombres par des entreprises spécialisées.

Pour mémoire, les ouvrages concernés par ces interventions sont les ouvrages appartenant aux communes ou sous bail emphytéotique : le Moulin de Veigné, le Grand moulin de Montbazon, le Moulin d'Artannes sur Indre et le Moulin de Pont de Ruan.

2.1.1. Enlèvements des encombres

En 2016, Toutes les opérations d'entretien sur les ouvrages ont été réalisées soit en interne par les services du SAVI (Temps passé estimé à 2j/mois), soit par l'entreprise Environnement 41 ou son sous traitant Objectif.



Enlèvement d'encombres au Moulin de Pont de Ruan - Septembre 2016



Réparation de la vanne de décharge du Moulin de Pont de Ruan - Entreprise CROIX - Juin 2016



Remplacement de la Passerelle d'accès aux vannes du Moulin de Veigné

2.2. Interventions spécifiques lors des inondations

✓ Rôle de prévention, d'informations et d'accompagnement

Du 1er au 3 juin 2016, le territoire a connu une période de vigilance orange inondations. Les services du SAVI se sont mobilisés dès le 1er juin pour prévenir, accompagner et aider les communes mais aussi les riverains.

Des repères de laisses de crues ont également été posés à la demande des services de l'Etat DREAL et les données leur ont été transmises dans un second temps.

✓ Interventions après les crues de Juin 2016 pour l'enlèvements des encombres

Suite aux crues du mois de Juin 2016 et les coups de vent successifs, le SAVI est intervenu ou a fait intervenir l'entreprise Environnement 41 sur les communes de Cormery (Encombres), Montbazon (Vannes X3), Monts (Vannes + encombres X2), Artannes (Vannes X2), Rivarennes/Bréhémont (encombres), Pont de Ruan (encombres + vannes X4), Veigné et Saché pour un coût total de 19 260 € (11 610 € entreprises pour 10 jours d'intervention et 7 650 € de coût estimé pour 7,5 jours de travaux en interne).

Ces travaux ont été subventionnés à 60 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre d'une aide d'urgence (hors CTR).



Accompagnement de la commune de Rigny Ussé lors de la brêche sur un bardeau de l'Indre, le 3 juin 2016



Entretien vannes moulinière - Moulin de Pont de Ruan Association Objectif - Septembre 2016



Encombre au Pont de Cormery - Environnement 41 - Septembre 2016



Intervention à Rivarennes - Décembre 2016

2.3. Entretien des parcelles communales

Chaque année, le SAVI procède à des travaux d'entretien de parcelles communales. Deux types d'intervention :

- Des travaux d'entretien de la ripisylve réalisés en interne ou par une entreprise spécialisée,
- Des travaux de fauche ou de broyage de parcelles humides.

En plus des 8 ha de prairies entretenues chaque année principalement sur les communes de Monts et Montbazon, ont été réalisés :

- Des tailles en tétards sur les communes de Monts, Artannes,
- De l'entretien de ripisylve sur les communes de Cheillé, Artannes/ Pont de Ruan,
- De l'abattage de peupleraie et mise en prairie sur la commune de Monts.

Pour un montant de 6 780 € TTC (+ 4 584 € reliquat 2011)



Entretien ripisylve sur Cheillé



Dessouchage après abattage d'une parcelle communale à Monts

2.4. Le service "Entretien de rivière"

Le service "Entretien de rivière" permet aux services du SAVI une réactivité pour les interventions et une surveillance des cours d'eau. En plus des travaux déjà présentés, le service réalise également :

- ✓ Travaux d'accompagnement des actions des contrats territoriaux
- **Préparation des chantiers** (dépose de clôture, transfert de matériels, coupe d'arbres pour passage des engins,...
- **Remise en état de sites** après passage des entreprises ou préparation de chantiers (dépose et repose de clôture, ensemencements, pose de passerelles, brulage, broyage des rémanents...)



Broyage des rémanents sur une parcelle communale à Montbazon

- ✓ **Veille et arrachage de jussie** (repérage des stations, préparation chantier pour l'entreprise Fougère (repérage point de dépôt, zone d'embarquement, débarquement,...) et arrachage des petites stations.
 - ✓ Repérage, localisation des encombres et enlèvements,...
- ✓ Mise en place d'un service payant pour réaliser des interventions ponctuelles chez les propriétaires riverains (enlèvement d'encombres ou arbres isolés)
- ✓ Mise à disposition auprès des communes ou des communautés de communes de l'agent de rivière pour faire face à un besoin ponctuel (remplacement d'agent technique, service d'abattage, ...)

✓ Lutte contre les ragondins

Trois agents sont agréés piégeurs au sein de l'équipe du SAVI. En 2016, environ 6 semaines ont été consacrées à la lutte contre les ragondins par l'agent de rivières : 14 piégés et 2 cages volées.



2.5. Mission de suivi général des cours d'eau et conseil technique auprès des communes, des communeutés de communes et des riverains

Le SAVI assure un suivi régulier du lit majeur de l'Indre et de ses affluents. Ce suivi permet notamment de :

- Repérer la présence d'espèces protégées (fritillaire, pigamon jaune, chauve-souris...) pour mieux les préserver en cas d'intervention,
- Détecter la présence d'**espèces invasives** et de suivre l'évolution des populations (ragondins, jussie, renouée du japon, écrevisses américaines,...),
 - Suivre l'évolution des pratiques de gestion des parcelles riveraines,
 - Mieux connaître le fonctionnement hydraulique du bassin versant et du cours d'eau,
- Identifier les zones tampons (mares, plan d'eau) et les zones inondables, pour des enjeux de préservation de la biodiversité et de sensibilisation au risque inondation,
 - Suivre l'évolution des travaux réalisés par le Syndicat de manière à apprécier leur efficacité.

Le SAVI intervient régulièrement auprès des propriétaires riverains soit pour leur signaler des arbres tombés ou autres problèmes, soit à leur demande pour les conseiller sur les techniques d'entretien, la réglementation liée au PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation), les dossiers loi sur l'eau, les techniques de protections de berges, les pontons,...

2.6. Des actions de communication et de sensibilisation

- ✓ Participation aux mises à jour du site internet du SAVI (www.savi37.fr)
 - Réalisation d'articles
 - Mise en place d'actualités
 - Mises à jour régulières (1 fois par mois)



✓ Réalisation d'une newsletter "Au fil de l'Indre"

Le premier numéro "Au fil de l'Indre" a été envoyé en **novembre 2016**. L'objectif étant une lettre tous les trimestres.



Lettre d'information 3ème trimestre 2016

Au fil de l'indre

Travaux de restauration de l'Echandon à Tauxigny



En concertation avec les élus de la commune, la communauté de communes de loches-Développement (propriétaire du moulin), le gestionnaire du site et l'association locale de protection de la nature (ADEVE), le SAVI a engagé mi juillet 2016 des travaux de restauration de l'Echandon sur le site du moulin de Ligoret à Tauxigny.

Ces travaux ont pour objectif de :

- Rétablir la continuité piscicole et sédimentaire sur l'ouvrage du moulin de Ligoret;
- Restaurer les fonctionnalité du cours d'eau (épuration des eaux, régulation des crues...)

Ils consistent à :

- Réaliser des travaux de renaturation avec reprise du cordon de curage, création de banquettes végétalisées, mise en pente douce des berges et recharge du lit en cailloux et blocs;
- Démantèler le déversoir et araser le radier de la vanne de décharge;
- · Protéger les berges à fort risque d'érosion par des techniques de génie végétal.

Ces travaux vont permettre de réduire le risque d'inondation sur les parcelles situées en aval et d'amélioration les capacités du cours d'eau à épurer ses eaux.

> Voir les photos du chantier

✓ Semaine régionale des rivières annulée en raison des crues du mois de juin 2016

✓ Participation à la fête de la nature au château de Candé à Monts les 10 et 11 septembre 2016 organisée par la fédération des chasseurs d'Indre-et-Loire, avec le concours de la fédération des pêcheurs et le comité départemental de randonnée pédestre : Stand du SAVI, randonnée commentée avec la fédération de la pêche.



✓ Stand SAVI à Rigny-Ussé - Inauguration du sentier d'interprétation - Septembre 2016



La compétence optionnelle "Entretien des fossés collecteurs"

Le SAVI a repris en 2012 (modification statutaire du 8 juin 2012) les fossés et retenues collinaires, compétence exercée auparavant par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Terres Humides du Plateau de Ste Maure (SIATH). Les fossés sont tous identifiés par des numéros (carte annexée aux statuts du SAVI).

La commission "Fossés collecteurs" composée d'un représentant de chacune des 11 communes concernées par cette compétence (Artannes, Esvres, Le Louroux, Monts, Montbazon, Pont de Ruan, Saint Branchs, Sorigny, Thilouze, Veigné et Villeperdue) est en charge de la planification et du suivi des travaux.

Elle s'est réunie le 5 octobre 2015 pour valider le programme de travaux 2016.

Les travaux 2016 ont été réalisés soit en interne, soit par les entreprises Environnement 41 et Sarl VARVOUX dans le cadre du marché "Travaux de restauration de l'Indre et de ses affluents" notifié le 20 février 2014.

Les travaux réalisés en 2016

4,6 km de fossés en curage et entretien de ripisylve.

Coût de 22 808,40 € TTC

Interventions sur les fossés :

- Fossé n°17_57 commune du Louroux -Abattage et débroussaillage de végétation
- Fossés n°17_61 et 17_65 commune de Sorigny - Abattage et débroussaillage de végétation
- Fossés n°19_63 et 19_64 commune de Thilouze - Abattage et curage
- Fossé n°21_50, 21-06, 21_04, 21_02 et 21_01 commune de Villeperdue Elagage, dégagement de buses
- Curage fossé grande rue commune de Saint Branchs
- Abattage et Débroussaillage sur commune de Veigné

Autres types d'Interventions :

Bassin de la Fleuriette à Montbazon - Création d'un filtre à encombres



Création d'un filtre à encombres - Bassin de la Fleuriette - Montbazon



Les Millardières à Sorigny

Fossé Grand rue à St Branchs



Les Millardières à Sorigny

4

Bilan financier 2016

4.1. Bilan financier 2016 du Contrat Territorial de l'Indre Aval

Sur 2016, 209 580 € de travaux étaient budgétisés pour le CTR Indre Aval. 45 % ont été réalisés (93 737 €). Soit un état d'avancement des travaux du CTR Indre Aval au 31 décembre 2016 :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Travaux inscrits	80 500 €	171 700 €	134 200 €	122 300 €	127 800 €
Travaux réalisés	80 495 €	166 954 €	124 349 €	26 811 €	3 510 €
Taux de réalisation	99,9 %	97 %	93 %	22 %	3 %

4.2. Bilan financier 2016 du Contrat Territorial de l'Indre Médian

Sur 2016, 464 222 € de travaux étaient budgétisés pour le CTR Indre Médian. 53,6% ont été réalisés (248 699 €). Soit un état d'avancement des travaux du CTR Indre Médian au 31 décembre 2016 :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Travaux inscrits	297 430 €	913 875 €	404 755 €	629 300 €	169 130 €
Travaux réalisés	248 179 €	207 096 €	11 310 €	0 €	0€
Taux de réalisation	84 %	23 %	3 %	/	/

4.3. Compte administratif 2016

Le compte administratif 2016 a été approuvé par délibération 2016.03.08 en date du 16 mars 2017.

Rappel: toutes les dépenses liées aux travaux (liés aux contrats territoriaux ou sur fonds propres) sont inscrites dans la section de fonctionnement.

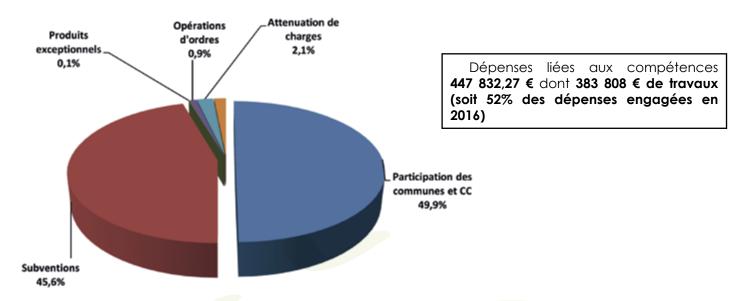
Le financement du Syndicat est assuré:

- ✓ Par les contributions des membres, ces participations sont calculées de la manière suivante :
- ¹/₄ au prorata du **linéaire de berge de cours d'eau**, présent sur la commune ou les communautés de communes considérées,
- ¹/₄ au prorata de la **surface des parcelles communales** à entretenir et présente sur le territoire de la commune ou des communes de la communauté considérée,
- 1/4 au prorata du **nombre d'équivalent habitant des stations d'épuration** appartenant aux collectivités et ayant leur rejet dans le bassin versant de l'Indre entre les communes de Courçay et Rigny-Ussé,
- ¼ au prorata de la **surface communale inscrite dans le bassin versant de l'Indre** entre les communes de Courçay et Rigny-Ussé.
- ✓ Par les dotations et des subventions de partenaires institutionnels et notamment par les deux Contrats Territoriaux de Restauration de l'Indre Aval et celui de l'Indre Médian, que le SAVI a signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre et le Conseil départemental d'Indre et Loire.

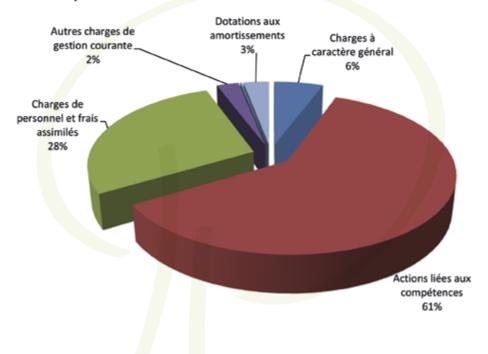
En 2016, le SAVI a mis en place une comptabilité analytique par masse d'eau, communes et type d'intervention.

Compte administratif 2016 • Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement - CA 2016



Dépenses de fonctionnement - CA 2016



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Pour mémoire 2014				
Charges à caractère général	41 920, 34 €	45 658,69 €	45 829,17 €		
Actions liées aux compétences	447 832,27 €	330 599,49 €	222 986,41 €		
Charges de personnel et frais assimilés	206 136,80 €	178 506,26 €	177 931,94 €		
Autres charges et gestion courante	18 701,11 €	17 631,24 €	16 508,69 €		
Charges financières	1 271,83 €	1 618,00 €	1 678,33 €		
Charges exceptionnelles	- €	- €	4 359,69 €		
Dotations aux amortissements	21 823,89 €	21 863,10 €	20 503,10 €		
Total des dépenses	737 686,24 €	595 876,78 €	489 797,33 €		
REC	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	2016	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2014		
Participation des communes et CC	315 373,69 €	315 373,69 €	325 223,79 €		
Subventions	288 377,52 €	252 688,92 €	240 151,51 €		
Produits exceptionnels	388,80 €	497,14€	4 359,69 €		
Opérations d'ordres	5 435,43 €	5 435,43 €	5 435,43 €		
Atténuation de charges	13 369,25 €	16 027,03 €	13 366,48 €		
Produits de services	9 624,48 €	2 826,00 €	76,63 €		
Total des recettes	632 569,17 €	592 848,21 €	588 613,53 €		
BILAN DE FONCTIONNEMENT					
	2016 Pour mémoire 2015 Pour mémoire 2014				
Excédent de fonctionnement reporté	197 719,79 €	200 748,36 €	101 932,16 €		
Excédent ou déficit de fonctionnement	92 602,72 €	197 719,79 €	200 748,36 €		

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2016	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2014	
Matériels - Véhicules	17 349,01 €	8 296,30 €	20 656,75 €	
Emprunts	11 920,49 €	11 883,72 €	7 801,19 €	
Opérations d'ordre	5 435,43 €	5 435,43 €	5 435,43 €	
Total des dépenses	34 704,93 €	25 615,45 €	33 893,37 €	
RE	CETTES D'INVESTISSEM	ENT		
	2016	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2014	
FCTVA	9 476,89 €	-	-	
Emprunts	-	-	18 000,00 €	
Opérations d'ordre	21 823,89 €	21 863,10 €	21 503,10 €	
Total des recettes	31 300,78 €	21 863,10 €	39 503,10 €	
E	BILAN D'INVESTISSEMEI	NT		
	2016	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2014	
Excédent de fonctionnement reporté	36 081,08 €	39 833,43 €	34 223,70 €	
Excédent ou déficit d'investissement	32 676,93 €	36 081,08 €	39 833,43 €	
Reste à réaliser	-	-	-	
Excédent ou déficit de fonctionnement	32 676,93 €	36 081,08 €	39 833,43 €	



5 Les Annexes

5.1 Les missions du SAVI

Le SAVI a pour objectifs de :

- > Participer à la défense contre les inondations,
- > Participer à la lutte contre la pollution et donc à la conservation et à la protection des cours d'eau,
- > Participer à la protection et à la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines.

Et exerce les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- > Travaux généraux de restauration, d'entretien et d'aménagement des boires et des lits majeurs des cours d'eau, y compris les accès nécessaires aux travaux,
- > Aménagement, entretien et gestion des ouvrages situés sur les boires et dans le lit mineur de chacun des cours d'eau concernés,
- > Etude et surveillance des digues.

Compétence optionnelle :

> Travaux généraux d'entretien, d'aménagement et de gestion des retenues collinaires et des fossés collecteurs situés sur le plateau de Sainte-Maure-de-Touraine en rive gauche de l'Indre entre les communes de Courçay et Pont-de-Ruan.

5.2 Les réunions

En 2016, **11 réunions de bureau** ont été o<mark>rg</mark>anisées : 21 janvier, 25 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 23 juin, 6 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 22 décembre, ainsi que **4 comités syndicaux** : 14 janvier, 1er mars, 28 juin et 8 décembre 2016.

Un comité de pilotage des Contrats territoriaux de l'Indre Médian et de l'Indre Aval s'est déroulé le 14 juin 2016 en présence des représentants de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, la Direction Départementale des Territoires, l'ONEMA, la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire.

5.3 Le fonctionnement / organigramme des instances

Suite à la démission de Monsieur Jacques DELWARDE le 10 mars 2015, le comité syndical a élu le 25 juin 2015, Monsieur Bernard PIPEREAU membre du bureau du SAVI.

✓ Le Bureau

Président	Stéphane AUGU
Vice-présidents	Béatrice TILLIER (Finances - Extension compétences) Christian DESILE (Chargé de la Gestion des têtes de bassins versants)
Membres du bureau	Noël DEBLAISE (Chargé de communication) Grégory MOIRIN (Chargé des problématiques inondations, qualité de l'eau) Bernard PIPEREAU (Chargé de la gestion des cours d'eau)

✓ Le Comité syndical

Le syndicat est administré par un organe délibérant composé de 31 délégués titulaires (et 31 délégués suppléants) élus au sein de chaque commune ou structures adhérentes, pour représenter ses intérêts :

- ✓ 8 membres titulaires et 8 membres suppléants pour la Communauté de Communes du Val de l'Indre,
- ✓ 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau,
- ✓ 4 membres titulaires et 4 membres suppléants pour la Communauté de Communes Loches Développement (pour les communes de Dolus le Sec, Tauxigny, Saint Bault et Cormery)
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Courçay
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune du Lourroux
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Chambray les Tours
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Joué les Tours
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Druye
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Villeperdue
 - ✓ 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour la Commune de Manthelan

Au 1 er janvier 2017, la fusion de Communautés de Communes et de la transformation de la Communauté d'Agglomération Tours(S) Plus en Communauté Urbaine Tour(S) va entraîner une modification des statuts du SAVI et une modification de ses collectivités adhérentes, sans modification de périmètre :

- Fusion de la CC du Pays d'Azay le Rideau et de la CC du Val de l'Indre au 1 er janvier 2017, et la création de la **CC Touraine Vallée de l'Indre : 21 délégués titulaires et 21 suppléants**
- Fusion des CC Loches Développement, de Montrésor, du Grand Liguellois et de la Touraine du Sud, et la création de la **CC Loches Sud Touraine : 6 délégués titulaires et 6 suppléants**
- Transformation de la Communauté d'Agglomération Tours(S)Plus en **Métropole Tours Plus : 3 délégués** titulaires et 3 suppléants

5.4 Les délibérations

Les délibérations du Comité Syndical

	2016	
14 janvier 2016	Recrutement d'un technicien de rivière Décision modificative n°01-2015 Débat d'orientations budgétaires 2016 Retrait de l'Association FREDON Centre Dématérialisation de la transmission des actes administratifs Mise en place d'un compte épargne temps Tableau des effectifs et des emplois	2016.01.01 2016.01.02 2016.01.03 2016.01.04 2016.01.05 2016.01.06 2016.01.07
01 mars 2016	Approbation Compte Administratif 2015 Approbation Compte de Gestion 2015 Affectation résultat de fonctionnement 2015 Fixation du montant des participations des structures adhérentes au titre de l'année 2016 Budget primitif 2016 Dépenses à imputer au compte 6232 "Fêtes et cérémonies" Participation du syndicat à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard	2016.03.08 2016.03.09 2016.03.10 2016.03.11 2016.03.12 2016.03.13 2016.03.14
	de leur personnel	

28 juin 2016	Adhésion de la commune de Bossée au SAVI Adhésion au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion	2016.06.15 2016.06.16
	de la Fonction Publique d'Indre et Loire Aménagement du temps de travail des techniciens et agents de rivière	2016.06.17
	Rapport d'activités 2015	2016.06.18
	Lancement d'une étude d'aide à la décision en vue de la prise de compétence GEMAPI et de l'évolution du SAVI	2016.06.19
08 décembre 2016	Débat d'orientation budgétaire 2017	2016.12.20
	Adhésion au contrat de groupe souscrit par le Centre de Gestion d'Indre et Loire couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel	2016.12.21
	Tableau des effectifs et des emplois	2016.12.22
	Tarification des travaux	2016.12.23

Les décisions de bureau

	2016	
10 mars 2016	Marché 2016-01 relatif à l'étude de restauration de la continuité des moulins du Ripault et de la Fresnaye - Attribution à BURGEAP SA	2016.03.B1
23 juin 2016	Acquisition d'un vé <mark>hicul</mark> e Duster 4x4 Echelles et repères de crues, attribution à l'entreprise "3D Incrust"	2016.06.B2 2016.06.B3
17 novembre 2016	Demande de subvention animation 2017 des contrats territoriaux Indre aval et Indre médian Prolongement de l'emploi d'avenir en CAE "dérogatoire" pour une durée d'un an Renouvellement contrat assurance auprès de GROUPAMA	2016.11.B4 2016.11.B5 2016.11.B6
22 décembre 2016	Marché 2016-02 relatif à l'étude pour la restauration de la continuité de l'Echandon sur le site du plan d'eau de Manthelan - Attribution à DCI Environnement Convention entre la CC Chinon Vienne Loire et le SAVI pour la réalisation d'une étude diagnostic	2016.12.B7 2016.12.B8

5.5 Les Ressources humaines

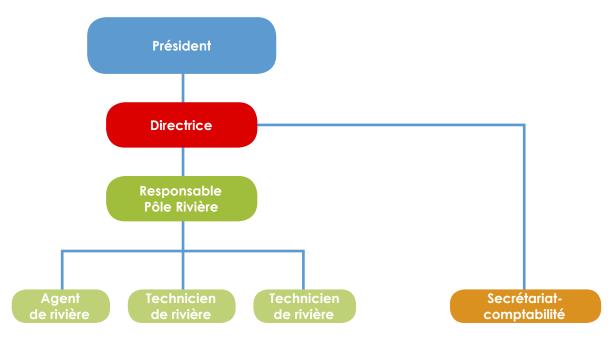
✓ Organigramme des services

En 2016, l'équipe du SAVI se composait de 6 agents (soit 5,<mark>5 E</mark>TP).

Tableau des emplois 2016

1 Directrice	Catégorie A (attaché te <mark>rrit</mark> oria <mark>l)</mark>	1 TP
1 Responsable Rivière	Catégorie B (technicien territo <mark>ria</mark> l)	1 TP
2 Techniciens de rivière	Catégorie B (technicie <mark>n principa</mark> l 2 ^{ème} classe)	
2 rechniciens de riviere	Technicien non titulaire	1 TP
1 Secrétariat (mi-temps)	Catégorie C (adjoi <mark>nt</mark> administr <mark>at</mark> if 2 ^{ème} classe)	16/35
1 Agent technique	Agent d'entretien	3/35
1 Agent de rivière	CAE	1 TP

Organigramme



✓ Nouvelle répartition des territoires

	DL Technicien de rivière	AG Responsable	TG Technicien de rivière	TR Agent de rivière
Territoire Indre Aval (jusqu'à Pont de Ruan) (6ME)			X	
ME Indre Médian (Artannes - Courçay) Affluents Montison, Molubé, Nantilly, Gâte acier		Х		
ME Echandon (+ le Mouru, Le Quincampoix, Le Montant)	X			
ME La Thilouze (inclus commune Villeperdue)		X		
ME du Taureau			X	
ME du St Laurent	X			
ME Bourdin (+ Mardereau)		X		
ME St Branchs (ou Becquet)		X		
ME Le Montison		X		
Compétence fossés collecteurs				X
Gestion des espèces invasives (jussie et ragondins)				X
	2 ME	5 ME	7 ME	
	8 com.	10 com.	13 com.	

✓ Encadrement de stagiaires

Comme chaque année, le SAVI accueille des stagiaires. En 2016, 7 étudiants ou adultes en reconversion professionnelle ont été accueillis :

✓ 1 stagiaire en Master 1 HBV : 11 semaines

✓ 1 stagiaire en Terminale STAV : 5 semaines

✓ 1 stagiaire en BTS GPN: 11 semaines

✓ 1 stagiaire en BTS: 3 semaines

✓ 1 stagiaire en reconversion professionnelle : 2 semaines

✓ 2 stagiaires de 3^{ème} : semaine découverte











1 Avenue de la Vallée du Lys 37260 PONT DE RUAN Tél 02 47 26 96 83 contact@savi37.fr